

POSTULAT

de la commission de justice, par les députés Philipp Matthias Bregy, CVPO, et Serge Métrailler, PDCC, concernant une indemnisation uniformisée pour les commissions extraparlimentaires (15.12.2011) 1.216

La commission de justice (COJU) a déjà requis à plusieurs reprises dans son rapport annuel une uniformisation des indemnisations des commissions extraparlimentaires (notamment de la commission de recours en matière fiscale, de la commission de protection des données, de la commission de conciliation en matière de bail à loyer).

En novembre 2011, le Conseil d'Etat est allé à l'encontre de cette requête en publiant dans le Bulletin officiel la nouvelle réglementation de l'indemnisation des membres de la commission de conciliation en matière de bail à loyer et a opté une fois encore pour une réglementation individuelle.

La COJU exige donc par ce biais du Conseil d'Etat qu'il uniformise les indemnisations de la commission extraparlimentaire. Il convient par la même occasion d'examiner si l'indemnisation ne devrait pas être analogue à celle des membres du Grand Conseil.

Sion, le 15 décembre 2011
(11h45)

Commission de justice, par
Philipp Matthias Bregy, député, CVPO
Serge Métrailler, député, PDCC